

Le 27 mai 2021

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Affaires juridiques - Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
cardinal.joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité PER-003-2, PER-006-1, PRC-025-2, PRC-027-1 - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4135-2020 - Notre référence : R061217

Chère consœur,

Le Coordonnateur donne suite à la lettre de la Régie de l'énergie du 26 mai 2021 dans le dossier mentionné en objet.

Il redépose par la présente via deux documents distincts dans leurs phases respectives les normes du présent dossier, soit les deux normes PER ainsi que leurs annexes comme pièces **HQCF-4, documents 1 à 3** dans la phase 1 et les deux normes PRC ainsi que leurs annexes comme pièces **HQCF-4, documents 4 à 6** dans la phase 2.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate